

COMMUNIQUE DE PRESSE

Congrès national et européen des Groupes d'Action Locale à Poitiers : les ruralités européennes au cœur de la coopération transnationale

A l'occasion de son Assemblée Générale 2024, Leader France a donné rendez-vous aux territoires ruraux français et européen engagés dans le programme européen de développement rural LEADER les 1, 2 et 3 octobre, au Futuroscope, à Poitiers. Un moment fort pour parler « Europe & Ruralités ».

Congrès national des GAL.

Les 1er et 2 octobre, le Congrès national des GAL a rassemblé près de 180 acteurs de France hexagonale et ultramarine engagés dans le programme LEADER. Le déroulé de la plénière a permis de dresser un bilan de la programmation 2014-2022 et d'échanger sur les enjeux de la programmation 2023-2027. Les techniciens des GAL ont été conviés à présenter la situation de leurs régions. Dix-huit présentations ont permis de dresser les grandes tendances régionales de l'implémentation de LEADER en France.

Ces présentations ont permis de constater que la mise œuvre du programme LEADER varie grandement d'une région à l'autre. Des disparités existent dans le lancement de la programmation 2023-2027, avec certaines régions qui n'ont pas encore contractualisé, d'autres qui attendent l'ouverture de leur outil, et d'autres encore qui attendent l'ouverture des demandes de paiement pour l'animation/gestion. Ces inégalités persistent dans les rapports avec les Autorités de Gestion. Certaines Autorités de Gestion organisant régulièrement des réunions, très appréciées, avec les GAL de leur région, ces dispositifs ne sont pas systématiques, causant une frustration au sein de certaines régions.

Le Congrès National a également été l'occasion de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration. A cette occasion, le Conseil nouvellement élu a établi avec l'Assemblée une feuille de route pour les trois années à venir. Nommée "**Renforcer Leader France pour toujours mieux défendre LEADER**", elle prévoit une régionalisation de la fédération des GAL français ainsi qu'une déclinaison d'actions à trois niveaux : régional, national et européen. La régionalisation de la fédération vise à apporter des réponses toujours plus adéquates aux équipes des GAL.

L'Assemblée Générale, a été suivie d'un Conseil d'Administration d'installation, qui a permis d'élire le Bureau de l'association composée comme suit : **M. Thibaut Guignard (Bretagne), Président ; Mme. Irène Tolleret (Occitanie), Vice-Présidente ; M. Hafidhou Abidi Madi (Mayotte), Secrétaire ; M. Bertrand Trepo (Grand Est), Trésorier.** Les administrateurs de l'association ont également été élus par l'Assemblée : Nathalie Archaimbault (Provence-Alpe-Côtes d'Azur), Laurent Danede (Nouvelle-Aquitaine), Abderhamane Guerzou (Hauts-de-France), Hubert Lefevre (Normandie), Quentin Legouy (Centre Val-de-Loire), Dominique Marion (Nouvelle-Aquitaine),

Claude Marquis (Auvergne-Rhône Alpes), Patrick Molinoz (Bourgogne-Franche-Comté), Olivier Naria (La Réunion), Nathalie Regond-Planas (Occitanie), Claudie Vetro (Martinique).

Le Congrès National s'est ensuite poursuivi par l'organisation d'ateliers d'information à destination des représentants des GAL. Plusieurs intervenants ont été conviés à partager leurs expertises avec les participants. Au programme, l'Agence des Services et des Paiements de Nouvelle-Aquitaine, les animatrices du réseau des GAL de Nouvelle-Aquitaine, la Représentation de la Commission Européenne en France, ainsi que des techniciens expérimentés ont été invités à animer des temps d'échanges.

Congrès européen des GAL.

Le Congrès national était suivi du second Congrès européen LEADER qui s'est déroulé les 2 et 3 octobre, sur le même lieu. Après le succès de l'événement de l'année dernière au sein de l'hémicycle du Parlement Européen et axé sur l'avenir de LEADER après 2027, l'édition de cette année était consacrée à la coopération transnationale. L'objectif de l'événement 2024 était de faciliter la création de projets de coopération par les acteurs du programme LEADER, de recueillir des idées et des retours d'expérience de la part d'experts.

Plus de 440 participants de toute l'Union européenne, et du voisinage, se sont réunis pour participer à des sessions pratiques sur la construction des projets de coopération, le cycle de vie de la coopération, comment coopérer avec des pays tiers de l'UE... Les participants ont partagé leur expérience, se sont conseillés et ont noué des liens grâce à une foire à la coopération.

Roberto Beruti, membre du Cabinet du Commissaire Janusz Wojciechowski, Hanane Allali, Chargée de mission LEADER au Ministère de l'Agriculture et Isabelle Boudineau, Conseillère régionale de Nouvelle Aquitaine déléguée à l'Europe ont répondu à l'invitation, montrant l'importance de la coopération dans le programme LEADER et on introduit le Congrès. L'organisation des prix des meilleurs projets de coopération ont permis de récompenser quatre projets de la programmation 2014-2022.

Le *Prix du public* a été décerné au projet **Tierra Minera**, qui réunit six GAL de quatre provinces de trois régions différentes d'Espagne et crée un solide réseau d'acteurs engagés dans la préservation culturelle et l'innovation touristique. Le *Premier Prix du jury* a été remis au projet **5StarNature**, qui réunit quatre pays européens (Finlande, Espagne, Estonie et Italie). Le *Deuxième Prix du jury* a récompensé le projet **Flourishing Destinations** et le *Troisième prix du jury* a été remis au projet **Boergondische Buren**, qui vise à valoriser le patrimoine commun et les traditions agricoles bourguignonnes en renforçant la coopération transfrontalière entre les agriculteurs, les producteurs locaux, les entrepreneurs et les communautés de la région frontalière entre la Belgique et les Pays-Bas. Tous les projets gagnants sont disponibles sur la page dédiée du concours (<https://leadercongress.eu/en/category/winning-projects/>).

Dans un second temps, douze conférences ont eu lieu, sur les sujets relatifs à la coopération, et les participants ont été invités à partager leurs projets de coopération au sein du coin de la coopération avec différents ateliers de discussions. Ces ateliers se sont concentrés sur des aspects pratiques de la création de projets de coopération : les bons conseils à appliquer, les écueils à éviter, mais aussi les enjeux relatifs à l'engagement des communautés, et plus particulièrement des jeunes dans les projets de coopération.

Cette deuxième journée a également été marquée par la Foire de la Coopération où plusieurs activités ont été proposées : les participants étaient invités à se réunir par thématiques de coopération autour de tables rondes pour trouver des idées, des projets et des partenaires. Un bureau d'aide à la coopération a également été mis en place afin que les participants puissent poser toutes leurs questions aux experts de la coopération. Un mur de la coopération a également été organisé et plus de 70 Groupes d'Action Locale ont pu faire connaître leurs projets et trouvé des partenaires.

Ce Congrès a permis aux Groupes d'Action Locale de toute l'Europe de mettre en œuvre l'un des sept principes de l'approche LEADER : la coopération.

LE PROGRAMME LEADER

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural. Créé en 1991 en complémentarité du premier pilier de la PAC afin d'accompagner la transformation et la diversification des zones rurales, il constitue un axe transversal du second pilier. Le programme LEADER, doté d'une enveloppe minimum de 5 % du FEADER, est le seul programme européen dédié à l'accompagnement des projets de développement rural. Il soutient des projets qui s'inscrivent dans une stratégie locale de développement des zones rurales, élaborée et portée par un Groupe d'Action Locale (GAL). Ces groupes rassemblent des acteurs publics (par exemple des élus des collectivités locales) et privés (comme des entreprises, coopératives, ou des associations). Il permet aux acteurs locaux de définir les priorités de leur territoire et de pouvoir identifier les actions les plus adaptées à leur niveau (démarche ascendante).

LEADER FRANCE

Leader France est la fédération française des territoires ruraux engagés dans le programme européen de développement rural LEADER à savoir plus de 300 territoires comptant 26 000 communes et 28 millions d'habitants et gérant 450 millions d'euros de FEADER pour la période 2023-2027. Membre de nombreuses instances nationales et européennes, Leader France est un partenaire reconnu sur le programme LEADER et, de manière plus générale, sur la mise en valeur de l'apport des politiques européennes pour les territoires ruraux. Leader France agit pour rassembler l'ensemble des acteurs français engagés dans les programmes européens pour le développement rural afin d'étudier la place des ruralités au sein de l'Union européenne et de faire des propositions pour ruraliser les politiques communautaires.

Depuis le 1er janvier 2023, Leader France assure la Présidence d'ELARD, European Leader Association for Rural Development, notre fédération européenne. ELARD représente 2800 territoires regroupés dans 29 réseaux nationaux, y compris de pays du voisinage de l'Union européenne, qui ont adopté et mettent en œuvre la méthodologie LEADER du développement local par les acteurs locaux. A l'occasion de la Présidence française du réseau européen LEADER, Leader France et ELARD valorise la place des ruralités dans les politiques européennes. Nous avons, notamment, organisé un congrès européen des territoires LEADER, soutenu par le Ministère français de l'Agriculture et en présence du commissaire européen à l'agriculture Janusz Wojciechowski, en décembre dernier à Bruxelles, dans l'hémicycle du Parlement européen, ayant réuni 650 participants.